

Questions des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

Réunion de juin 2018

Questions du mois de juin 2018 :

1. Le 4 mai 2018, nous avons reçu un mail nommé « Saisie des heures sous SAP » de la part de Cyril MAGNUS expliquant que « Depuis le passage à SAP, le jour de clôture du mois pour la saisie des heures sous SAP est devenu le dernier jour ouvré travaillé du mois ». Pourquoi avons-nous des relances pour le remplir très en avance dans le mois ? Certains salariés ne connaissent pas toujours leur planning pour la fin du mois.

REPONSE

Il est recommandé d'effectuer une saisie afin d'éviter notamment des oublis ou erreurs de saisie et d'anticiper l'enregistrement des événements connus (congrés, RTT, Formation,...). Par ailleurs, il est à noter que malgré de nombreuses relances, nous constatons de nombreux écarts que nous aurions pu ainsi éviter.

2. Une alerte incendie matinale a eu lieu récemment, quelle est la raison de cette alerte ? Le point de rassemblement provisoire n'a pas été respecté sans que cela n'ait été un problème (pas de mail récapitulatif ni rectificatif n'a été reçu), pourquoi ?

REPONSE

L'exercice d'évacuation a eu lieu avec un point de rassemblement provisoire situé à quelques mètres du point de rassemblement initial. Celui-ci devra être positionné à nouveau suite au remplacement de la dalle par un espace de graviers. Le syndic (soit le représentant du propriétaire) est en charge de ce repositionnement. Une fois les éléments en notre possession, une information sera donnée.

3. Il n'est pas rare de croiser des 2 roues à contre-sens dans le parking couvert (scooters qui font toute la longueur pour aller vers le parking ouvert, vélos qui remontent les accès côté lac (montée et sortie !!). Un rappel peut-il être fait sur la conduite à tenir et le respect des règlements intérieurs ?

REPONSE

Le rappel a été effectué par la direction Sécurité du site par e-mail le 20 juin.

4. Une nouvelle société est arrivée sur la zone et s'est vu attribué des places de parking libres jusqu'à présent. Pourquoi aucune communication n'a été faite pour avertir de cette redistribution de places ?

REPONSE

Nous rappelons que les places dédiées aux collaborateurs et clients sont identifiées Thales et le parking situé devant le bâtiment est quant à lui réservé en totalité aux collaborateurs Thales. Les collaborateurs doivent se garer sur les places exclusivement Thales. Les autres places de parking sont affectées aux autres co-locataires de la co-propriété et les places sont marquées en fonction. Il est indiqué qu'aucune place Thales n'a été supprimée, le quota de place allouée à Thales étant défini dans le bail.

5. Lors de la réunion du 2 mai, Mr LETORT avait expliqué avoir demandé un statut à l'ANSSI sur le rachat de GEMALTO par Thales et le devenir des activités du CESTI. Avons-nous des nouvelles sur cette demande ?

REPONSE

Nous n'avons pas de nouveaux éléments de réponse à ce stade.

6. Lors de la réunion du 12 juin, Mr LETORT a indiqué, sans rentrer dans les détails, que le partenariat avec le CNES avait été renouvelé pour 8 ans. Une communication plus officielle sur cet événement important est-elle prévue ?

REPONSE

Une communication officielle est prévue et sera exprimée à l'occasion du bilan semestriel du 29 juin.

7. Lors de la réunion du 12 juin, Mr FRITSCH a décrit le département NES. Les slides qui nous ont été montrés sont-ils disponibles ?

REPONSE

Le support de présentation a été transmis par e-mail le 25 juin.

8. Quel a été le résultat du vote sur l'éventuelle modification du rattachement administratif d'ISO ?

REPONSE

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas d'un vote mais d'une consultation pour avis. La différence est importante car le changement n'est pas une obligation. La date limite de retour étant vendredi 22 juin, la synthèse sera effectuée prochainement.